

Département de l'Eure  
Arrondissement des ANDELYS  
Canton de LOUVIERS - NORD  
MAIRIE de ST PIERRE DU VAUVRAY (27430)

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : le 15 mars 2024

Date d'affichage : le 15 mars 2024

Nombre de conseillers : en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Dont pouvoir (s) : 00

L'AN DEUX MIL VINGT-QUATRE LE VINGT-ET-UN MARS A VINGT HEURES TRENTE, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil, en séance publique sous la présidence de Madame Laetitia SANCHEZ, Maire.

**Etaient présents :** Mesdames et Messieurs Laetitia SANCHEZ, Jean-Charles DUPONT, Anne BERICHI, Frédéric BESNARD, Sandra LEBOURGEOIS, Francine DESABAYE, Céline RECHER, Elodie DESABAYE, Jean-Luc ENJALBERT, Jérôme BOURLET DE LA VALLEE, Bernard LEBOEUF, Alain LOEB, Chantal QUERNIARD et Pascal SCHWARTZ.

**Absente :** Françoise COHAN

Formant la majorité des membres en exercice.

**Secrétaire de séance :** Jérôme BOURLET DE LA VALLEE

### Vente 8 Grande Rue Saint Pierre Du vauvray

Comme vous le savez, notre département connaît une désertification médicale importante. Dans le département de l'Eure, on compte le plus petit nombre de médecins par habitant.

Madame la Maire indique aux membres du conseil municipal avoir reçu de la part d'un médecin généraliste une proposition d'achat concernant le bien communal situé **GRANDE RUE** au numéro **8**, pour exercer la médecine générale. C'est une excellente nouvelle pour les Saint-Pierrois d'accueillir un médecin au sein de la commune.

Madame la Maire demande aux membres du conseil municipal de contractualiser devant un notaire une promesse de vente et à l'issue la vente du bien communal situé au 8 Grande Rue à Saint Pierre Du Vauvray pour la somme de 126 800,00 Euros net vendeur.

Un compromis est en cours de rédaction, celui prévoira l'engagement de la commune et autorisera l'acquéreur à pouvoir entreprendre à sa charge des travaux d'aménagement durant les temps légaux courant entre le compromis et la vente.

Le compromis engagera la commune à finaliser les travaux de réfection intérieurs programmés et en cours de contractualisation au moment de la signature du compromis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité av

**Article 1: AUTORISER** madame la Maire à contractualiser devant notaire une promesse de vente pour le 8 Grande Rue à Saint Pierre Du Vauvray , pour un montant 126 800,00 Euros au regard des informations ci- avant annoncés.

**Article 2: AUTORISER** madame la Maire à signer devant notaire la vente du 8 Rue à Saint Pierre Du Vauvray , pour un montant de 126 800,00 Euros

**Article 3: AUTORISER** Madame la Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

Pour extrait certifié conforme au registre.



Laëtitia SANCHEZ,

Maire de Saint Pierre du Vauvray.

La Maire certifie que la présente délibération a été déposée en sous-préfecture des Andelys au titre du contrôle de la légalité et qu'elle a été notifiée aux intéressés.

- Certifie le caractère acte,
- Informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de l'obtention de ce caractère exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Transmis en préfecture le :